

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Département de
VAUCLUSE

N°2024/DEC/003

Arrondissement
de CARPENTRAS

Le Maire de Camaret-sur-Aigues (Vaucluse),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération en date du 23 septembre 2020 du Conseil municipal de Camaret-sur-Aigues donnant délégation à Monsieur le Maire, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

Vu le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 27,

Vu les crédits prévus au budget de l'exercice en cours,

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux de rénovation énergétique du logement situé au-dessus de la Poste,

Objet :

Marché 2023-02
Travaux de
rénovation
énergétique du
logement de la
Poste

DECIDE

Article 1 : d'attribuer en date du 11 décembre 2023 le marché 2023-02 : « Travaux de rénovation énergétique du logement de la Poste » comme suit :

Lot n°1 – Gros œuvre – charpente – couverture – isolation des combles - étanchéité

A l'entreprise RP Maçonnerie sise 241 avenue du Rascassa à BEDARRIDES (84370) pour un montant global HT de 47 641,75€ soit un montant TTC de 52 405,93€.

Lot n°2 – Menuiseries extérieures / intérieures - serrurerie

Lot infructueux non attribué

Lot n°3 – Plâtrerie – peinture - nettoyage

A l'entreprise JBOQUET Peinture sise 11 allée Dolomites à PIERRELATTE (26700) pour un montant global HT de 15 612,21€ soit un montant TTC de 17 173,43€.

Lot n°4 – Revêtements de sols et murs

A la SAS Palmeira sise quartier Haut Potillier à MIRABEL-AUX-BARONNIES (26110) pour un montant global HT de 8 360,38€ soit un montant TTC de 9 196,41€.

Lot n°5 – Electricité

A l'entreprise Provence Electricité sise route de Carpentras à JONQUIERES (84150) pour un montant global HT de 10 802,12€ soit un montant TTC de 11 882,33€.

Lot n°6 – Plomberie - CVS

A l'entreprise Thermique du Midi sise chemin de Bernon à TRESQUES (30330) pour un montant global HT de 22 972,65€ soit un montant TTC de 25 269,92€.

Article 2 : La dépense résultant de cette opération sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la commune.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal d'Orange sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Camaret-sur-Aigues, le 16 janvier 2024

Philippe de BEAUREGARD
Maire



Acte certifié exécutoire
Dès sa réception en
Préfecture le : _____
Et/ou sa publication le :

18 JAN. 2024

